

## Rentrée 2016-2017 -- Renseignements importants



### 1. Inscriptions pour 2016-2017

- **À compter du 24 août (8 :30 – 15 :30).**
- Svp **nous aviser de tout changement d'adresse**, numéro de téléphone, adresse courriel, etc. Cette information est essentielle pour les communications avec les parents et pour assurer un service de transport adéquat. Un formulaire à cet effet se trouve sur notre site web.

### 2. Frais scolaires

- Les frais scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 sont payables dès maintenant.

<b>Maternelle</b>	<b>85\$</b>	<b>7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année</b>	<b>175\$</b>
Frais didactiques	85\$	Frais didactiques	90\$
		Cours complémentaires	60\$
		Frais culturels	25\$
<b>1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année</b>	<b>65\$</b>		
Frais didactiques	50\$		
Frais culturels	15\$		

- Le transport scolaire par autobus est **gratuit** pour tous les élèves du Conseil scolaire Centre-Nord!

### 3. T-shirt de l'école La Prairie

- Chaque élève inscrit à l'École La Prairie et **ayant acquitté ses frais scolaires** en date du 30 septembre, recevra un t-shirt de l'École La Prairie arborant le logo de l'école. Les élèves seront invités à porter leurs t-shirts lors d'occasions spéciales à l'école. Un gros merci au Conseil d'école qui a de nouveau appuyé cette belle initiative.
- Un **formulaire de commande** de t-shirt vous sera envoyé électroniquement sous peu.

### 4. Effets scolaires

- Prière **d'identifier tout le matériel** scolaire de votre enfant.
- Les listes d'effets scolaires pour chacun des niveaux scolaires sont disponibles sur le site web de l'école ([www.lp.centrenord.ab.ca](http://www.lp.centrenord.ab.ca)) dans la section **Inscription**. Des copies sont également disponibles au secrétariat de l'école.

### 5. Contrat d'utilisation des technologies de l'information et des communications – année scolaire 2016-2017

- Dans sa politique d'utilisation acceptable des technologies de l'information et des communications, le Conseil scolaire Centre-Nord exige désormais que les élèves et leurs parents remplissent un contrat d'utilisation avec l'école ou le Conseil avant d'accorder l'accès à l'élève au réseau informatique du Conseil.

- Ce contrat vous sera acheminé dès la première journée d'école, le 1<sup>er</sup> septembre dans la pochette de communication. Prière d'en prendre connaissance avec votre enfant, de le signer et de le renvoyer au secrétariat de l'école dès que possible.

## 6. Programmation de la rentrée

Voici un aperçu de quelques-unes des activités prévues lors des premières journées d'école :

### Jeudi 1<sup>er</sup> septembre

- Rentrée et accueil des élèves
- Assemblée de début d'année

### Vendredi 9 septembre (élèves de l'élémentaire)

- **Sortie scolaire** au Labyrinthe de maïs de Lacombe
- Tous les élèves de M-6<sup>e</sup> auront le privilège de participer à la première sortie scolaire de l'année. Ceux-ci seront transportés par autobus scolaire à Lacombe au « *Kraay Family Farm Lacombe Corn Maze* ».
- Le **repas du midi sera fourni** (hot dogs, croustilles, breuvage) par l'école. Les élèves devront **apporter** collations, bouteille d'eau, tenue vestimentaire : selon la météo (toutes les activités se dérouleront à l'extérieur) et crème solaire
- Nous aurons besoin de **parent-accompagnateurs**. Svp contacter l'enseignant de votre enfant pour offrir vos services.

### Vendredi 9 septembre (élèves du secondaire)

- Le **repas du midi sera fourni** aux élèves (hot dogs, croustilles, breuvage) par l'école. Les élèves devront tout de même apporter collations, etc. pour le reste de la journée.

### Jeudi 15 septembre

- Célébration de la rentrée à 10h30.

### Vendredi 30 septembre (élèves du secondaire)

- RaJe 2016 à Edmonton
- Il s'agit du Rassemblement Jeunesse annuel organisé par *Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)* pour les élèves du secondaire. Plus de détails à venir.

## 7. Rentrée progressive à la maternelle

- À la maternelle, les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord procèdent à une **rentrée progressive** des élèves.
- Les parents de ces élèves ont reçu une lettre à cet effet en juin dernier.

## 8. Transport

- La compagnie de transport *Prairie Bus Lines* **vous contactera pour confirmer l'heure d'arrivée de l'autobus à l'arrêt le matin et l'heure du retour** de votre enfant à la maison en fin de journée.

- Veuillez aviser tout **changement d'adresse** au secrétariat de l'école afin que l'on puisse en informer la compagnie de transport scolaire. Un formulaire à cet effet se trouve sur notre site web.
- Il est important que votre enfant soit à son arrêt au moins **5 minutes avant l'arrivée de l'autobus** pour ne pas occasionner de retard du trajet de l'autobus.
- Il en tient au parent d'aviser *Prairie Bus Lines* (**403-342-6390**) si votre enfant ne prend pas l'autobus **le matin** et ce peu importe la raison.
- Si votre enfant ne prend pas l'autobus **après l'école**, veuillez contacter le secrétariat (343-0060) **avant 15 :00** pour nous en aviser. Nous aviserons votre enfant au besoin.
- Les élèves de la maternelle seront jumelés et accompagnés par un élève plus âgé pendant le **transport en autobus** au cours des premières semaines d'école.
- Pour tout **retard** de l'autobus de votre enfant, veuillez communiquer directement avec *Prairie Bus Lines* (**403-342-6390**). Vous pouvez aussi consulter et vous abonner au site **www.myschoolbusmonitor.ca** où sont affichés les retards de nos autobus.
- Les questions et commentaires au sujet du transport doivent être acheminés en ligne directement au Service des transports à [centrenord.ab.ca/programmes-services/transport/communiquez-avec-nous](http://centrenord.ab.ca/programmes-services/transport/communiquez-avec-nous) .

## 9. Arrivée des élèves le matin

- Des surveillants seront présents dans la cour de l'école le matin à compter de **8 :30**. Par soucis de sécurité pour votre enfant, prière de **ne pas laisser votre enfant à l'école sans surveillance**.
- Svp **déposer votre enfant à l'extérieur à l'arrière** de l'école. Il n'y a **pas de surveillance dans les corridors et dans la salle de classe le matin** avant la rentrée des élèves.

## 10. Pausés nutritionnelles

- La santé de votre enfant nous tient à cœur et nous croyons que les élèves sont plus aptes à apprendre avec un plein d'énergie d'éléments nutritifs.
- Trois pauses nutritionnelles sont offertes aux élèves au cours de la journée.
- Une courte période de préparation sera offerte aux élèves dès leur rentrée le matin. Ce sera l'occasion pour ceux et celles qui le désirent de prendre une petite collation santé (fruit, yogourt, etc.) (plusieurs élèves nous arrivent malheureusement l'estomac vide alors qu'ils n'ont pas eu le temps de déjeuner avant le départ en autobus), d'aller à la salle de bain, etc.
- La deuxième pause nutritionnelle correspond en fait à la période du dîner. Les élèves ont d'abord droit à une récréation extérieure avant de rentrer pour refaire le plein d'énergie.
- La troisième et dernière pause nutritionnelle est en après-midi (élémentaire seulement). C'est l'occasion de prendre une collation après une longue récréation à l'extérieur et avant de terminer la journée.

## 11. Élèves devant quitter l'école pendant la journée

- Un parent qui vient chercher son enfant à l'école (pendant les heures de classe) doit signer le registre au secrétariat avant que l'enfant ne quitte.
- Il est aussi important de signer le registre de nouveau si votre enfant revient à l'école avant la fin de la journée (ex : dans le cas d'un rendez-vous médical).

## 12. Soirée « de la rentrée » le 15 septembre 2016 de 16 :00 à 17 :00

- La soirée « de la rentrée » est la chance pour les parents de rencontrer les enseignants de leur enfant et de visiter notre belle école. Ce sera l'occasion pour les enseignants de communiquer leurs attentes et pour les parents de poser des questions au sujet de la nouvelle année scolaire.

## 13. Assemblée Générale Annuelle du Conseil d'école et de la Société de parents pour l'éducation française (SPEF) - le 15 septembre 2016 à 17 :15

- Ces 2 assemblées suivront les rencontres avec les enseignants.
- Impliquez-vous et appuyez les initiatives de votre école. Pour les intéressés, quelques postes seront à combler au sein du Conseil d'école.
- Un **service de garde** sera à la disposition des parents ayant de jeunes enfants.

## 14. Souper « de la rentrée » - le 15 septembre 2016 de 18 :30 à 19 :30

- Le **Souper « de la rentrée »** est organisé par le Conseil d'école. Il s'agit d'un repas communautaire et l'occasion idéale de rencontrer les membres de la grande famille de l'École La Prairie.

## 15. Personnel de l'École La Prairie 2016-2017

### Personnel enseignant

Amélie Côté	Maternelle
Véronique Lambert-Samson	1 <sup>re</sup> année
Damayé Camara	2 <sup>e</sup> année
Nancy Paquet	3 <sup>e</sup> année
Caroline Lamarre	4 <sup>e</sup> année
Souad Mechkour	5-6 <sup>e</sup> année
Marc Vaillancourt	Éducation physique, 5 <sup>e</sup> et 7-8 <sup>e</sup> année
Michel Gauthier	Mathématiques et Sciences secondaire
Samuel Dumoulin	Secondaire
Darlene Turnbull	Anglais
Josée Gaudreault	Francisation et autres
Jean Doyon	Éducation physique

### Administration

Jean Doyon	Direction
Samuel Dumoulin	Direction adjointe

### Personnel de soutien

Penny Le Maistre	Secrétaire / Bibliothécaire
Mirna Madrid	Aide-élèves

### Pays des jeux

## 16. Chaussures

- Chaque élève devra avoir 1 paire de chaussures qu'il/elle utilisera **exclusivement à l'intérieur** de l'école. De plus, une paire de chaussures devraient convenir à la pratique d'activités physiques et être munies de semelles non marquantes. Veuillez noter que les sandales, les chaussures sans lacets (« slip-ons ») ou de type *Crocs* ne seront pas permises en éducation physique.

## 17. École sans noix

- Nous avons parmi nos élèves quelques enfants ayant des allergies alimentaires aux noix. Nous demandons aux élèves et parents de ne pas apporter à l'école de nourriture contenant des arachides ou des noix.

## 18. Communication avec le domicile

- Par soucis pour l'environnement et pour des raisons d'efficacité, les communications avec le domicile par voies électroniques sont privilégiées. Les communications provenant de l'école vous seront envoyées sous forme de *capsule* à l'adresse courriel que nous avons à nos dossiers.
- Les communications de la part des enseignants de votre enfant vous seront acheminées soit par courriel ou par l'entremise de *Moodle*. Vous obtiendrez d'ailleurs bientôt plus d'informations à ce sujet.
- Finalement, les sites web de l'école La Prairie ([www.lp.centrenord.ab.ca](http://www.lp.centrenord.ab.ca)) et du Conseil scolaire Centre-Nord ([centrenord.ab.ca/](http://centrenord.ab.ca/)) sont d'aussi d'excellentes sources d'information à votre disposition.

## 19. Pochette de communication

- La pochette de communication est le véhicule utilisé pour acheminer les documents format-papier à nos familles (1 pochette par famille). L'envoi se fait généralement les jeudis, sauf dans les quelques cas où les élèves n'auront pas d'école le jeudi. Règle générale, la pochette est envoyée via l'élève le plus jeune de la famille.
- Svp retourner la pochette à l'école dès que possible (le vendredi préférablement).
- Tous les élèves qui fréquentaient l'école La Prairie l'an passé auraient dû remettre leur pochette au bureau en juin dernier à la fin de l'année scolaire.
- Tous les nouveaux élèves recevront une pochette gratuitement.
- Cette même pochette est réutilisée d'année en année et tant et aussi longtemps que votre enfant est à l'école La Prairie. Nous vous encourageons à en prendre bien soin et de la garder intacte.